

CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011

Etaient présents : Yves George, le maire,

Mesdames Cousin D, Duneau J, Germain N, Martin D, Messieurs Bailhoux L, Favry K, Gledel G, Grisel P, Lasnier H, Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Vieillard C, Virlet F.

Secrétaire de séance : J Duneau

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2011,
- Effacement des réseaux : lancement des études
- Agglopolys : avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal
- Locations communales : baux – avenants – convention Palulos
- Personnel : remplacement de l'éducateur APS – signature d'une convention avec le centre de gestion.
- Protocole d'échange standard : dématérialisation des données comptables
- ERDF : redevance d'occupation du domaine public
- Décisions du maire
- Questions diverses

Le procès-verbal de la dernière séance en date du 29 Août 2011 est approuvé par les membres du conseil municipal.

EFFACEMENT DES RESEAUX – LANCEMENT DES ETUDES

Monsieur le maire propose de lancer les études pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, éclairage public et télécommunication concernant les rues André Rouballay et Cour du Puits. Cette mission est confiée au SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et cher) qui gère les opérations d'enfouissement sur le département. Le conseil municipal, unanime, décide le lancement des études, approuve le coût estimatif des prestations pour 42 404.18€ et autorise le maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires pour cette opération.

AGGLOPOLYS – PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Le Préfet de loir et cher a transmis un projet proposant la fusion d' Agglopolys et de la Communauté de Communes Beauce Val de Cisse avec l'extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Blois à Chaumont sur Loire et Rilly sur Loire. Après présentation par le maire des nouveaux statuts, le conseil municipal, unanime, souhaite reporter la décision au prochain conseil de novembre après éclaircissement sur certains points des statuts, particulièrement au sujet de la gouvernance.

LOCATIONS COMMUNALES

Logement social conventionné Palulos 7, rue Marigny

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'un dossier a été déposé au service de la Direction Départementale des Territoires pour conventionner le bail du logement social en Palulos permettant ainsi d'obtenir plusieurs subventions de l'Etat, Département, Région etc... Le conseil, unanime, approuve le conventionnement et charge le maire des formalités administratives.

Logement communal 11 avenue Guillaume Charron – Avenant

Monsieur le maire propose d'établir un avenant au présent bail arrivant à expiration le 30 septembre. Il souhaite modifier les conditions financières pour tenir compte du remplacement de la chaudière devenue obsolète. Le conseil, unanime, approuve l'avenant et charge le maire des formalités administratives.

INFORMATIONS S.TOUZELET

Cabinet d'infirmières 53Bis avenue Guillaume Charron

Mr Touzelet Serge expose à l'assemblée le projet de la reprise, par deux infirmières mesdames Daudin Annie et Marchal-Arnoux Maryline, du cabinet médical précédemment occupé par le docteur Touzani. Il est prévu, en accord avec les infirmières, que les travaux de rénovation seront exécutés d'ici la fin de l'année. Lecture est faite du projet de bail professionnel pour occupation au 1^{er} octobre 2011. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal accepte les clauses du bail et autorise le maire ou son adjoint à le signer.

REMPLACEMENT DE L'EDUCATEUR APS – ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoire du Loir et cher propose de passer une convention avec la collectivité pour l'intervention, à l'école Victor Hugo, d'un éducateur APS itinérant en remplacement de l'éducateur démissionnaire. Le conseil, unanime, autorise le maire à signer la dite convention.

PROTOCOLE D'ECHANGE STANDARD – PES V2

Monsieur le maire informe le conseil que la commune a été retenue comme « commune pilote » pour le protocole d'échange standard d'hélios en vue de la dématérialisation totale des opérations, données et pièces comptables. Il convient de signer une convention avec la D.G.F.P. (Direction Générale des Finances Publiques) et de solliciter le prestataire informatique pour l'installation de nouveaux logiciels. Le conseil unanime, décide de reporter la décision au prochain conseil, charge le maire d'effectuer les demandes de subventions, de négocier des tarifs groupés avec le prestataire informatique JVS Mairistem pour alléger le coût en investissement et fonctionnement. Les dépenses inhérentes à cette opération seront prévues au budget après négociation des coûts.

ERDF – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Mr GEORGE Y, le maire, propose de réactualiser le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité, au taux prévu par le décret n° 2002.409 du 28/03/2002. L'assemblée, unanime, fixe le montant de la redevance à 183€ et charge le maire de l'accomplissement des formalités administratives.

DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre des délégations qu'il détient, Mr le maire présente aux membres du conseil les décisions prises depuis la dernière réunion de conseil du mois d'août.

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS H.LASNIER

ZAC des Coutures : Une réunion publique aura lieu à l'espace Oudin-Bretheau-salle des Charmilles mercredi 28 septembre 2011 à 19h. SIAM CONSEIL, assistance à maîtrise d'ouvrage, présentera le projet. Aura lieu également une exposition à la salle du conseil du 28 septembre au 28 octobre aux heures d'ouverture de la mairie.

INFORMATIONS G.PREVOST

Desserte gaz : Une demande d'alimentation en gaz naturel a été faite auprès de GRDF. Après réalisation d'une étude, GRDF juge que les consommations prévues sont insuffisantes pour envisager d'alimenter Ménars en gaz naturel.

Voirie communautaire : La réfection partielle du revêtement de la rue Marigny, classée voirie d'intérêt communautaire, est reportée en 2012, la Communauté d'Agglopolys ne disposant plus de crédits budgétaires nécessaires à sa réalisation.

Internet : Mr Favry Kévin informe les membres du conseil que le site sera probablement ouvert au public à Noël.

Manifestations :

Brocante du 18 septembre : L'ASLM a enregistré moins d'exposants cette année mais a constaté une assez belle fréquentation malgré le mauvais temps.

Dates à retenir :

- Théâtre : Représentation d'une pièce extraite de trois pièces de Sacha Guitry par la Compagnie Lez'Art Secret, le week-end du 15 octobre à 20h30 et 16 octobre à 15h à l'Espace Oudin-Bretheau-Salle des Charmilles.
- La réunion de conseil initialement prévue le 24 octobre est reportée au Lundi 7 novembre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.